



DSF
Direction des Services
Fiscaux



QUAND DÉCLARER EN LIGNE DEVIENT OBLIGATOIRE

sur impots.nc

**Liasses BIC, BNC, BA au réel
Déclaration des SCI non soumises à l'IS**

Revenus 2022
à déclarer en

2023



Revenus 2023
à déclarer en

2024



Revenus 2024
à déclarer en

2025



2026

Si votre CA HT* ou recettes 2022
sont supérieurs à 5 000 000 F

.....

Si votre CA HT ou recettes 2023
sont supérieurs à 3 000 000 F

.....

Si votre CA HT ou recettes 2024
sont supérieurs à 1 000 000 F

.....

Obligation pour tous

* CA HT = Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice précédent, ramené s'il y a lieu à 12 mois